

tant que pays allié, alors que le premier ministre met publiquement en question l'OTAN et sa force de dissuasion en Europe? Monsieur le Président, le gouvernement a sérieusement porté atteinte à la crédibilité de l'OTAN par suite des divagations du premier ministre en Suisse.

L'hon. Jean-Luc Pepin (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, je le répète, c'est là un sujet de discussion. Mon collègue laisse entendre que ces sujets sont si sérieux qu'ils ne devraient pas être discutés devant des enfants. Il n'en est rien. Des spécialistes et des profanes en débattent publiquement à l'heure qu'il est. L'empressement des États-Unis à respecter leur engagement à l'égard des armes nucléaires en Europe de même que la théorie de la riposte souple sont remises en question à l'heure actuelle. Nos alliés nous tiennent en assez haute estime pour ne pas penser que nous entendons modifier notre politique sur l'OTAN, le premier ministre ayant dit à plusieurs reprises que ce n'était pas le cas, simplement parce que le premier ministre a participé à Davos à une discussion devant un auditoire très bien informé qui lui posait des questions sur certains des grands problèmes de l'heure.

LES DISCUSSIONS DE DAVOS

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur le Président, vu la déclaration du premier ministre à Davos, comment ne peut-on pas en conclure que l'on s'interroge sur notre participation à l'OTAN et que l'on se demande dans quelle mesure nous approuvons la politique de cette organisation? En Suisse, le premier ministre a eu en public une altercation avec un représentant du Département d'État américain, il a discrédité la politique de l'OTAN et donné l'occasion aux dirigeants de pays satellites de l'Union soviétique de dénoncer l'Ouest. Le premier ministre suppléant peut-il nous expliquer en quoi un tel comportement a fait avancer la cause de la paix dans le monde?

L'hon. Jean-Luc Pepin (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, mon honorable collègue semble prétendre qu'il est repréhensible d'échanger des points de vue et d'être parfois en désaccord avec des États amis. Par exemple, les députés demandent chaque jour si le gouvernement canadien proteste avec assez de force contre les mesures protectionnistes que les Américains adoptent à l'heure actuelle. Ce n'est pas un acte d'hostilité que de discuter avec un ami. En fait, on pourrait même y voir une marque d'amitié, car cela prouve qu'on est persuadé que notre ami comprendra notre position.

M. Nielsen: Monsieur le Président, ces échanges de points de vue sont chose courante bien entendu, mais dans le cas du dirigeant d'un pays allié, ils ont lieu en privé plutôt qu'en public.

LES CONSÉQUENCES EN CE QUI CONCERNE L'INITIATIVE DE PAIX

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre suppléant. Quand le premier ministre a entrepris sa mission de paix, il a déclaré vouloir apaiser les tensions et accroître le dialogue entre l'Est et l'Ouest. Or, dans ses observations en Suisse, au cours de la fin de semaine dernière, il a vivement critiqué en public la politique de l'OTAN. Le premier ministre suppléant n'admettra-t-il pas que lorsque le premier ministre dévoile ainsi imprudemment ses pensées, il ternit l'image que l'on se fait de son initiative, il nuit au dialogue entre les pays de l'OTAN et augmente les tensions entre eux?

Questions orales

L'hon. Jean Luc Pepin (premier ministre suppléant): Monsieur le Président, il convient peut-être au député de répéter sa question afin de bien faire partager sa préoccupation à l'auditoire. Cependant, il n'en reste pas moins vrai que l'on peut évidemment discuter de l'utilité de soulever ces questions en public. Le débat est ouvert. Le premier ministre a naturellement estimé que vu les circonstances il se devait d'aborder ces questions en public. Mon honorable collègue reconnaîtra qu'il n'a fait qu'amener au niveau des hommes politiques des échanges de vues qui ont lieu en public entre un certain nombre de spécialistes et de profanes. Mon honorable collègue peut reposer sa question et j'y répondrai de la même façon. Il est vrai que le débat est ouvert sur cette question, mais le premier ministre a déclaré à Davos que le régime démocratique permettait justement un pareil échange de vues.

* * *

L'INDUSTRIE

LA NOUVELLE CONCERNANT LES SUBVENTIONS VERSÉES POUR LA MODERNISATION DES USINES DE DOMTAR—LES CONSÉQUENCES POUR LES TRAVAILLEURS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Vendredi, le ministre des Finances déclarait ce qui suit à la Chambre: «Nous devons travailler en étroite collaboration—par nous, j'entends les gouvernements, le patronat et le salariat—». C'est une opinion que mon parti appuie sans réserve. Ma question au ministre concerne les millions de dollars de subventions que le gouvernement fédéral met à la disposition de sociétés dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne, pour qu'elles se modernisent. Le gouvernement pratique-t-il ce principe de collaboration dont le ministre des Finances parlait vendredi? Pour vous donner un exemple particulier, Domtar reçoit de l'argent du gouvernement fédéral pour moderniser ses usines dans la circonscription du ministre à Cornwall et également à Windsor Mills au Québec. Le gouvernement a-t-il pris des mesures pour s'assurer que les travailleurs qui seront touchés par ces changements auront leur mot à dire?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, une mise au point s'impose. Contrairement à ce qu'avance le chef du Nouveau parti démocratique, aucune décision n'a été prise en ce qui concerne le versement de fonds à Domtar pour la modernisation de l'usine de Cornwall ou de Windsor Mills au Québec. J'en ai entendu parler en même temps que le député, lorsque j'ai lu les journaux.

LE VIRAGE TECHNOLOGIQUE—LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS AUX DÉCISIONS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, si la décision n'a pas encore été prise, le ministre peut-il garantir à la Chambre que les travailleurs touchés par les changements dans une société quelconque, dans n'importe quel secteur de l'économie canadienne, auront voix au chapitre quant au calendrier et aux autres aspects de l'introduction de changements technologiques grâce à des fonds fédéraux?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, si le député se reporte au discours du trône, il constatera que le gouvernement du